

# **FINATIS**

*Société anonyme au capital de 84.852.900 euros  
Siège Social : 83, rue du Faubourg Saint-Honoré 75008 PARIS  
712 039 163 RCS PARIS*

## **ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE ET EXTRAORDINAIRE**

**DU 17 MAI 2013**

### **Compte rendu**

- 12 actionnaires étaient présents, représentés ou ont voté par correspondance à l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle et Extraordinaire qui s'est réunie le 17 mai 2013 au Centre de Conférence Capital 8, 32, rue de Monceau, 75008 Paris, détenant 5 230 465 actions (soit 92,49 % des actions ayant le droit de vote) et représentant 5 230 465 droits de vote sur les 5 655 291 actions ayant le droit de vote.
- Toutes les résolutions soumises au vote des actionnaires ont été adoptées.

Les comptes individuels et consolidés de l'exercice 2012 ainsi que l'affectation du résultat se traduisant par le versement d'un dividende de 2 euros par action ont été approuvés.

L'Assemblée Générale a en outre renouvelé les mandats d'administrateur de Messieurs Didier Lévêque et Alain Deloz ainsi que des sociétés Euris, représentée par Monsieur Jacques Dumas, et Matignon Diderot, représentée par Madame Virginie Grin, pour une durée d'un an.

Par ailleurs, l'Assemblée Générale a autorisé l'achat par la société de ses propres actions.

L'Assemblée Générale a également autorisé le conseil d'administration, pour une durée de 26 mois, à réduire le capital social par annulation d'actions détenues en propre, dans la limite de 10% du capital, dans le cadre du programme de rachat.

Puis, l'Assemblée générale a renouvelé, pour une durée de 26 mois, les différentes autorisations financières conférées au Conseil d'administration. Ainsi, l'Assemblée Générale a :

- délégué au Conseil d'administration la compétence d'augmenter le capital par incorporation de réserves, bénéfiques, primes ou autres sommes dont la capitalisation serait admise, dans la limite d'un montant maximum de 120 millions d'euros ;
- délégué au Conseil d'administration la compétence de décider l'émission, avec maintien du droit préférentiel de souscription, d'actions ou de valeurs mobilières donnant droit à l'attribution d'actions nouvelles ou existantes de la société ou à des titres de créances ;
- autorisé le Conseil d'administration à augmenter le montant de l'émission initiale ;

- fixé le montant nominal global des émissions de titres de créances qui pourraient être réalisées immédiatement et/ou à terme, sur la base des délégations susvisées, à 300 millions d'euros (ou sa contrevalet en devises ou en unités monétaires composites) et le montant nominal global des augmentations de capital susceptibles d'être réalisées immédiatement et/ou à terme, sur la base de ces délégations, à 75 millions d'euros, compte non tenu du montant nominal des actions à émettre en supplément pour préserver les droits des titulaires de valeurs mobilières, conformément à la loi.

## Résultat des votes

- **Résolutions de la compétence de l'Assemblée Générale Ordinaire**

PREMIERE RESOLUTION : *Approbaton des comptes annuels de la société*

Cette résolution a été adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION : *Approbaton des comptes consolidés*

Cette résolution a été adoptée à l'unanimité.

TROISIEME RESOLUTION : *Affectation du résultat de la société*

Cette résolution a été adoptée à l'unanimité.

QUATRIEME RESOLUTION : *Virement du poste « réserves réglementées, réserves pour actions propres » au poste « autres réserves » de la somme de 245 433,10 €, correspondant au montant net des cessions d'actions Finatis au cours de l'exercice 2012*

Cette résolution a été adoptée à l'unanimité.

CINQUIEME RESOLUTION : *Conventions de l'article L 225-38 du code de commerce*

Cette résolution a été adoptée à l'unanimité.

SIXIEME RESOLUTION *Renouvellement du mandat d'un administrateur (Monsieur Didier LEVEQUE)*

Cette résolution a été adoptée à l'unanimité.

SEPTIEME RESOLUTION : *Renouvellement du mandat d'un administrateur (Monsieur Alain DELOZ)*

Cette résolution a été adoptée à l'unanimité.

HUITIEME RESOLUTION : *Renouvellement du mandat d'un administrateur (Société EURIS)*

Cette résolution a été adoptée à l'unanimité.

NEUVIEME RESOLUTION : *Renouvellement du mandat d'un administrateur (Société MATIGNON DIDEROT)*

Cette résolution a été adoptée à l'unanimité.

DIXIEME RESOLUTION : *Autorisation d'achat par la société de ses propres actions*

Cette résolution a été adoptée à l'unanimité.

ONZIEME RESOLUTION : *Pouvoirs pour formalités*

Cette résolution a été adoptée à l'unanimité.

• **Résolutions de la compétence de l'Assemblée Générale Extraordinaire**

DOUZIEME RÉSOLUTION : *Autorisation de réduire le capital social par annulation d'actions détenues en propre*

Cette résolution a été adoptée à la majorité :

5 230 375 voix pour (99,998 %)

90 voix contre (0,002%)

TREIZIEME RESOLUTION : *Délégation de compétence à conférer au conseil d'administration à l'effet d'augmenter le capital par incorporation de réserves, bénéfices, primes ou autres sommes dont la capitalisation serait admise*

Cette résolution a été adoptée à l'unanimité.

QUATORZIEME RESOLUTION : *Délégation de compétence à conférer au conseil d'administration à l'effet d'émettre des actions ou des valeurs mobilières donnant droit à l'attribution d'actions nouvelles ou existantes de la Société ou à des titres de créances, avec maintien du droit préférentiel de souscription*

Cette résolution a été adoptée à l'unanimité.

QUINZIEME RESOLUTION : *Autorisation à conférer au conseil d'administration à l'effet d'augmenter le montant de l'émission initiale dans le cadre d'augmentations de capital réalisées avec maintien du droit préférentiel de souscription*

Cette résolution a été adoptée à l'unanimité.

SEIZIEME RESOLUTION : *Limitation globale des autorisations financières conférées au conseil d'administration*

Cette résolution a été adoptée à l'unanimité.

DIX-SEPTIEME RESOLUTION : *Pouvoirs pour formalités*

Cette résolution a été adoptée à l'unanimité.